

Le gouvernement est obligé, ainsi, de garder deux personnels d'officiers au lieu d'un seul ; mais cela lui donne un partisan, ici. Je le vois maintenant sur son siège—et j'aimerais à l'entendre.

M. BARRON : L'honorable député de Peterborough (M. Stevenson) devrait se faire entendre. La présente question me paraît très sérieuse. L'attention du public est attirée sur cette affaire, et nous devrions avoir quelques explications de la part de l'honorable député de Peterborough.

Collège militaire de Kingston—nouveau dortoir..... \$10,000

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je ne m'oppose pas à ce crédit, parce que je crois que l'objet pour lequel il est demandé est nécessaire. Je voudrais savoir si l'honorable ministre se propose de construire une nouvelle bâtisse sur le troisième côté du carré ?

M. KENNY : Je demande aussi au ministre de nous dire si cette bâtisse renfermera une infirmerie. Dans tous les établissements d'éducation bien montés, il y a une infirmerie. J'ai visité le collège militaire, l'autre jour, pour la première fois, et j'ai été beaucoup surpris de trouver certaines chambres du soubassement de l'édifice principal, qui sont employées comme infirmerie pour les cadets malades. Ce local est très humide—si humide, durant l'été, que, lorsque les dortoirs sont encombrés, et que les cadets sont obligés d'habiter ce soubassement, ils trouvent, le matin, de la moisissure sur le cuir de leurs accoutrements. Or, on admettra qu'un tel local convient peu à des malades. Ces chambres sont situées le long de la pièce où se trouve l'appareil de chauffage ; les tuyaux calorifères passent au-dessus, et donnent une température variant jusqu'à 80 degrés. Ces chambres étant occupées par des malades, on ne peut en ouvrir les croisées, parce que cela établirait des courants d'air. Cette institution étant sous la direction de l'Etat, notre devoir est de remédier à cet état de choses, si c'est possible, et l'on devrait, je crois, prendre des mesures pour procurer aux malades de ce collège un hôpital ou une infirmerie plus convenable.

Sir HECTOR LANGEVIN : Le présent crédit, comme le dit la résolution, est pour un nouveau dortoir. Je ne sais pas où il se trouvera ; mais j'ai sous les yeux une note qui me dit que c'est un nouveau corps de logis à l'est, qui pourra loger cinquante cadets.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : La somme de \$10,000 ne construira pas un dortoir capable de loger cinquante cadets.

Sir JOHN A. MACDONALD : Ce sera une bâtisse unie, mais faite pour contenir cinquante cadets. Il y aura un dispensaire et quelques chambres à l'usage de ceux qui sont légèrement indisposés.

Après mûre considération, et sur la recommandation, je crois, du colonel Hewitt, d'abord, et ensuite de quelques sénateurs, on a trouvé que les cas de maladie sérieux seraient mieux traités à l'hôpital général de Kingston. Cet hôpital est très-bien dirigé et il est muni de tout ce qu'il faut aux patients qui s'y trouvent. Du moins, il en était ainsi, lorsque je résidais à Kingston. On a cru que, pour des maladies graves, les patients seraient mieux traités à l'hôpital, où le personnel médical est mieux organisé. Je crois que les chambres du

soubassement, dont on vient de parler, méritent la critique faite par l'honorable député de Halifax (M. Kenny). Nous allons y remédier et il y aura des chambres confortables dans le nouveau dortoir où seront tenus les cadets légèrement indisposés.

Salle d'exercices militaires du bataillon de Brantford (voté de nouveau). \$10,000

M. FOSTER : Le présent crédit est retranché parce que je constate qu'il a été voté déjà dans les principales estimations.

M. PATERSON (Brant) : Je crois que le ministre s'est trompé en ajoutant simplement les mots "voté de nouveau". Je n'ai aucun doute que c'est l'intention du gouvernement d'accorder ces \$10,000, et l'expression "voté de nouveau" a été mise par erreur.

M. FOSTER : Ce n'est pas une erreur. C'était l'intention du gouvernement de voter \$10,000 pour la construction d'une salle d'exercices militaires, à Brantford, et cela est déjà voté, comme mon honorable ami pourra le voir à la page 40 des estimations.

M. PATERSON (Brant) : Le régiment est certainement sous l'impression qu'il y avait une somme supplémentaire. Des plans d'une salle d'exercices furent préparés par le ministre, l'année dernière, et les travaux n'ont pas été commencés, et l'on n'a pas demandé de soumissions. D'après l'estimation du gouvernement, les travaux coûteront beaucoup plus cher que le montant voté, et le régiment espère obtenir un crédit supplémentaire, cette année. Maintenant que le montant est là, j'espère que le ministre des finances l'y laissera et se contentera de retrancher l'expression "voté de nouveau". Le ministre n'a pas besoin de dépenser ce montant, s'il ne le veut pas.

Je veux que le ministre des finances, le premier ministre et le gouvernement comprennent la position. La ville de Brantford a voté \$10,000 pour la construction d'une salle d'exercices militaires, et il y avait \$10,000 dans les estimations, l'année dernière. La salle d'exercices, à Brantford, n'a rien coûté au gouvernement depuis vingt ans. La ville de Brantford l'a d'abord construite, et le gouvernement a voté une somme insignifiante. La ville l'a placée sur une place publique ; le bail à cet effet est expiré il y a un an ou deux, et la bâtisse qui est là tombe en ruines. J'ai une lettre dans laquelle le colonel du régiment exprime le plus grand regret que les travaux n'aient pas été commencés. Il dit ;

Il est réellement malheureux que nous soyons obligés de laisser, pendant un an encore, détériorer nos armes et accoutrements.

Ces articles ont été entretenus à grands frais par les officiers, et ce serait décourageant pour eux d'être traités de cette manière. Je crois que le gouvernement devrait aider à la construction, puisque la ville a concédé le terrain. Je ne veux pas encourager, de la part du gouvernement, des dépenses que je ne crois pas raisonnables, mais le ministre des travaux publics, le ministre des finances et le ministre de la justice comprendront la nécessité de ces travaux, et j'espère qu'ils consentiront à retrancher simplement le terme "voté de nouveau," en laissant le crédit. Rien n'oblige à dépenser ce crédit s'il n'est pas nécessaire. Les plans sont déjà préparés, et l'architecte en chef du ministère fait rapport que les subventions sont tout à fait insuffisantes. Le régiment a vu